

# Le travail des enfants.

## 1) Dans les mines.

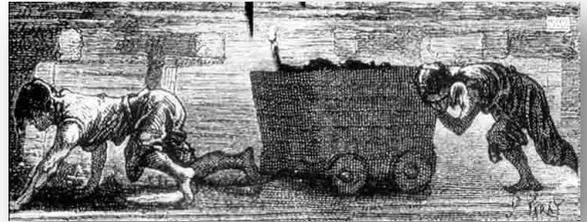
### Le témoignage d'une fillette de 11 ans et d'un petit garçon.

Je travaille au fond de la mine depuis trois ans pour le compte de mon père. Il me faut descendre à la fosse à trois heures du matin et je remonte à une ou deux heures de l'après-midi. Je me couche à six heures.

*Enquête de la commission des mines. 1842.*

Je suis descendu dans la mine à 7 ans. Quand j'ai tiré avec la ceinture et la chaîne, ma peau s'est ouverte et j'ai saigné (...). Si on disait quelque chose, ils nous battaient. J'en ai vu beaucoup à tirer à six ans. Ils devaient le faire ou être battus. Ils ne peuvent pas se redresser quand ils remontent à la surface.

*Discours à propos d'une enquête parlementaire Londres 1844.*



## 2) Dans les usines.

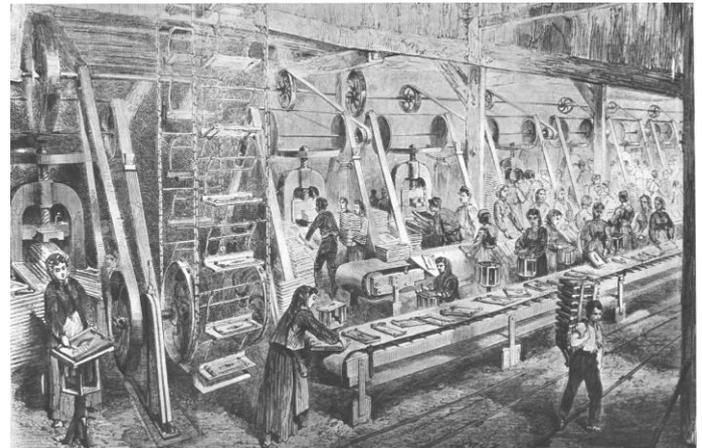
### Une usine anglaise vers 1850.

Il y a des filatures à Manchester qui occupent les femmes dix-sept heures par jour, sur lesquelles on compte quinze heures et demie de travail effectif. Quant aux enfants, on les voit, en Ecosse principalement, après une semaine laborieuse, passer la journée du dimanche au lit. (...) Dans les manufactures de coton, les femmes et les enfants représentent 57% du total des ouvriers. Il y a des ateliers de tissage où l'on n'aperçoit pas une tête d'homme, et des ateliers de cardage où les jeunes enfants sont seuls employés. La préférence que les manufacturiers donnent aux femmes et aux jeunes enfants a sa raison dans l'infériorité du salaire ; mais le principal avantage du personnel ainsi composé est la docilité dont il fait preuve.

*L. Faucher, Etudes sur l'Angleterre, 1856.*

Salaire pour un mois		Dépenses annuelles	
Le père	37.50 f	Loyer	05.00 f
La mère	25,00 f	Nourriture	61.50 f
Le fils	13,75 f		

6) Femmes et enfants au travail à la tuilerie de Montchanin.



## 3) Les lois en France.

	Age minimum au travail.	Durée de la journée de travail.		
		Enfants de moins de 12 ans	Femmes	Hommes
Mars 1840	8 ans	8h	Pas de limitation	
Juin 1874	10 ou 12 ans	6h	12h	
Juillet 1906	12 ou 13 ans	interdit	1 jour de repos hebdomadaire.	

1) Pourquoi le travail des femmes et des enfants est-il obligatoire dans les familles ouvrières au 19<sup>ème</sup> siècle ?

2) Pourquoi les patrons sont-ils heureux d'employer des femmes et des enfants dans leurs ateliers ?

3) Quand les ouvriers ont-ils obtenu le droit de ne pas travailler le dimanche ?

4) Surligne, dans ces textes, des indices qui montrent les souffrances qu'enduraient les enfants au travail.